Pourquoi vous faire vacciner contre la grippe dès aujourd'hui ?

Le vaccin contre la grippe est fortement recommandé car c'est le meilleur moyen d'être protégé contre ce virus. C'est pourquoi l'Assurance Maladie le prend en charge à 100% pour les femmes enceintes.

Les femmes enceintes sont prioritaires car la grossesse sollicite davantage le cœur et les poumons, augmentant le risque de complications en cas de grippe.

Le vaccin est efficace car il réduit les risques de complications graves, pouvant aller jusqu'à un accouchement prématuré ou une fausse couche.

Le vaccin est sans danger pour la mère et l'enfant à naître. Les effets secondaires sont rares et beaucoup moins importants que les complications possibles en cas de grippe.

Les gestes barrières sont indispensables pour limiter l'épidémie, mais ils ne sont pas suffisants pour se protéger. **La vaccination est nécessaire pour renforcer les défenses immunitaires.**

Pour être bien protégée contre le virus de la grippe, faites-vous vacciner sans attendre : **le vaccin met environ 15 jours pour être efficace.**

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Ministères de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

msa santé famille retraite services

Santé publique France



ameli.fr